



**ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE**

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
du Vaucluse

Le directeur académique des services de l'Education nationale

Vu le décret n° 90-680 du 01/08/1990 modifié, portant statut particulier du corps des professeurs des écoles ;

Vu le décret n°2017-786 du 05/05/2017, relative au tableau d'avancement à la classe exceptionnelle des professeurs des écoles ;

Vu le départ à la retraite, à effet du 1^{er} septembre 2025, de Mme Christine THURIES, de Mme Hélène ARNAUD, de Mme Annick FAVRES ARTIGUES, de M. Jean-Louis PARIS VIAL DOLHEN sur la liste principale ;

Pôle 1^{er} degré

Affaire suivie par :
Eva NEVES DA ROCHA
Tél : 04 90 27 76 68

ce.p1d-gestionco@ac-aix-marseille.fr

49 rue Thiers
840077 AVIGNON Cedex 04
Horaires d'ouverture :
08h30-12h00
13h30h-16h30
Accès personnes à mobilité
réduite :
26 rue ND des Sept Douleurs

ARRÊTE

Article 1:

Sont promus au grade de professeur des écoles classe exceptionnelle à effet du 1^{er} septembre 2025, le personnel suivant de la liste complémentaire :

1	GUICHARD	Nadège	Promue
2	VICIANA	Kristel	Promue
3	SCHREPEL	Mireille	Promue
4	DELACOUR	Jean-Michel	Promu

Article 2:

Le Secrétaire Général est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Avignon, le 5 septembre 2025

Pour le directeur académique
Et par délégation, le secrétaire général


Alain MASSENET